



www.ornitho79.org

Niort le 23 octobre 2006

Monsieur Jean-Pierre MIGAULT
Maire de JUSCORPS

Monsieur Le Maire,

Votre Conseil Municipal a décidé de modifier la Carte Communale en prévision du futur développement économique et social de votre commune. Les terres que vous envisagez de lotir sont incluses dans la Zone de Protection Spéciale des oiseaux Plaine de Niort Sud Est.

Notre association le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres est intervenu par courrier auprès de Monsieur le Commissaire enquêteur, lors de l'enquête publique pour lui signaler l'absence d'une étude d'incidences sur l'avifaune de plaine qui a valu désignation du site Natura 2000, votre commune étant un des fiefs majeurs de l'Outarde canepetière. Cette évaluation environnementale aurait dû être prévue par le cabinet d'études. Nous voulions aussi exprimer nos craintes concernant l'extension du bâti sur le sud-est du bourg, s'approchant ainsi d'un site de reproduction de l'Outarde canepetière. Nous suggérons également de prévoir des mesures compensatoires: quelques hectares de terres cultivées de manière favorable aux oiseaux de plaine.

La mise en oeuvre de mesures compensatoires a déjà fait l'objet de conventions entre notre association et différentes communes qui sont dans votre cas. Ce serait un bon moyen de faciliter l'aboutissement de votre dossier. Aussi notre association se tient, à votre disposition, pour étudier avec vous les meilleures mesures à mettre en place pour améliorer l'avenir des oiseaux de plaine.

Comptant sur votre diligence,

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes sentiments les meilleurs

Gustave TALBOT Président du GODS

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)
Hôtel de la Vie Associative - 12, rue Cugnot - 79000 NIORT
☎ : 05 49 09 24 49 - 📠 : 05 49 09 23 85 - E-mail : gods@free.fr



Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)
Hôtel de la Vie Associative - 12, rue Cugnot - 79000 NIORT
☎ : 05 49 09 24 49 - 📠 : 05 49 09 23 85 - E-mail : gods@free.fr

